



FO DGFIP
54
la force syndicale

Cité Administrative - Bat. Y

54000 NANCY

06 73 57 17 11

fo.ddfip54@dgifip.finances.gouv.fr



Site WEB : www.fo-dgfip-sd.fr/054/

PRIMES de RESTRUCTURATIONS

PRS : PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

- ▶ Amélioration des barèmes de la PRS
- ▶ Indemnisation des deux membres d'un couple concernés par la même restructuration
- ▶ Fin de l'exclusion des jeunes agents nommés depuis moins d'un an au sein de l'administration
- ▶ Assouplissement des conditions d'éligibilité à la PRS en cas de mobilité en dehors du département d'origine

L'agent est éligible dans le cadre d'une restructuration (réorganisation, fusion, suppression de poste...) étant contraint de changer de résidence administrative (changement de commune d'affectation).

L'agent n'est pas éligible en cas de changement d'affectation à l'intérieur d'une même commune.

L'agent EDR n'est pas éligible.

L'agent ALD est éligible s'il change de résidence administrative suite à restructuration du service dans lequel il exerce sa fonction.

L'agent « détaché » (exerce une fonction dans un autre service que son affectation locale) est éligible dans les mêmes conditions qu'un agent affecté dans ce même service.

L'agent doit rester au moins 12 mois dans sa nouvelle affectation pour bénéficier de la PRS.

Pour le calcul des distances, il faut retenir les trajets routiers les plus courts de ville à ville (sans détail d'adresse). L'administration prend le site internet le plus favorable pour l'agent.

CIA : COMPLÉMENT INDEMNITAIRE d'ACCOMPAGNEMENT

Le CIA remplace le dispositif de l'IAM (Indemnité d'Accompagnement à la Mobilité) afin de garantir à l'agent le maintien de sa rémunération sans perte financière (durée de versement de 3 ans renouvelable une fois) dans les cas suivants :

- ▶ mobilité géographique au sein ou en dehors de son département
- ▶ mobilité fonctionnelle avec ou sans mobilité géographique
- ▶ détachement

L'agent ALD est éligible en cas de restructuration ou de suppression de poste.

L'agent EDR est éligible si la réorganisation de l'équipe de renfort conduit à une suppression d'emploi.

Le versement intervient au moment du changement d'affectation de l'agent. En cas de départ différé, l'agent peut la percevoir dans un délai de 3 ans à compter de la date de restructuration ou de suppression de poste.

Deux notes de service de la DGFIP précisent les modalités d'attribution de la PRS ([PRS note de service 2019-07-9367 du 02-09-2019](#)) et du CIA ([Complément Indemnitaire d'Accompagnement : note de service 2019-07-9368 du 02-09-2019](#)) dans les cas d'opérations de restructuration à compter du 1^{er} janvier 2019.



FO DGFIP 54
la force syndicale

Cité Administrative - Bat. Y
 54000 NANCY
 06 73 57 17 11
 fo.ddfip54@dgifp.finances.gouv.fr



Site WEB : www.fo-dgifp-sd.fr/054/

RA = Résidence Administrative / RF = Résidence Familiale

Distance entre ancienne et nouvelle RA		Sans changement de RF	Avec changement de RF		
			Sans enfant à charge	Avec prise de bail d'un logement distinct de la RF	Avec enfant(s) à charge
Moins de 10 km	Si distance entre RA et RF augmente	1 250 €	11 250 € (1250+10000)	13 750 € (1250+12500)	16 250 € (1250+15000)
Moins de 10 km	Si distance entre RA et RF diminue	0 €	10 000 €	12 500 €	15 000 €
Entre 10 et 19 km	Pas de critère de distance entre RA et RF	2 500 €	12 500 € (2500+10000)	15 000 € (2500+12500)	17 500 € (2500+15000)
Entre 20 et 29 km	Pas de critère de distance entre RA et RF	5 000 €	15 000 € (5000+10000)	17 500 € (5000+12500)	20 000 € (5000+15000)
Entre 30 et 39 km	Pas de critère de distance entre RA et RF	7 500 €	17 500 € (7500+10000)	20 000 € (7500+12500)	22 500 € (7500+15000)
Entre 40 et 79 km	Pas de critère de distance entre RA et RF	sans enfant : 9000 € avec enfant : 12000 €	19 000 € (9000+10000)	21 500 € (9000+12500)	24 000 € (9000+15000)
Entre 80 et 149 km	Pas de critère de distance entre RA et RF	sans enfant : 12000 € avec enfant : 15000 €	22 000 € (12000+10000)	24 500 € (12000+12500)	27 000 € (12000+15000)
A partir de 150 km	Pas de critère de distance entre RA et RF	15 000 €	25 000 € (15000+10000)	27 500 € (15000+12500)	30 000 € (15000+15000)